Image not found or type unknown

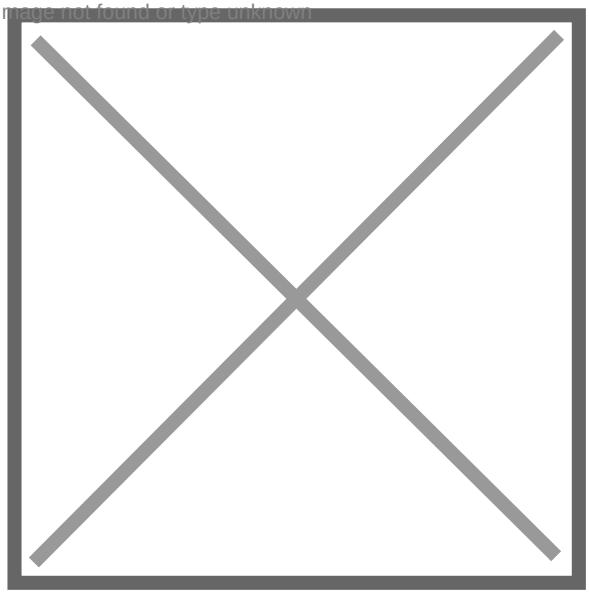

Maison de village avec garage donnant sur la rue

Par **jerome71**, le **06/02/2017** à **14:52**

Bonjour,
J'ai une maison de village avec garage donnant sur la rue directement,
Pour pouvoir rentrer ma voiture dans mon garage en marche arrière je rentrais dans un chemin communal juste en face et je reculais aisément, en marche avant c'est impossible de braquer à 90 degré.
J'apprend la semaine dernière en voyant une personne faire des mesures que ce chemin a été vendu au voisin en face par la commune, il l'empreinte aussi pour rentrer chez lui au fond ce chemin.
Je ne pourrais plus rentrer mon véhicule dans mon garage !! il va mettre un portail en bordure...
Pourquoi n'ai-je pas été consulté? tout s'est fait en sous-marin !
Je me sers de ce chemin communal depuis plus de 35 ans ! et ça va amputer sérieusement mon accès au garage !

Que puis-je faire, apparemment tout est signé avec la commune....

Par **morobar**, le **06/02/2017** à **18:17**

Bonjour,
[citation]Pourquoi n'ai-je pas été consulté? tout s'est fait en sous-marin ![/citation]
Moi non plus je n'ai pas été consulté, pas plus que les autres habitants du canton je suppose.
[citation]Que puis-je faire[/citation]

Demandez au Maire le retrait du portail à 5 m, comme partout, afin que le véhicule ne stationne pas sur la voie publique le temps de la manœuvre.
Et trouvez un accord avec ce voisin pour manœuvrer sans nuisance.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés